



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



Section «Randonnées - Montagne»

Courriel: tlc-rando-montagne@orange.fr

blog: www.tlc-rando-montagne.fr

Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE AU MONT DORE NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un "séjour randonnée» dénommé:

"RANDONNEES DANS LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE"

•
Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2016/2017.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association, ou occasionnellement par les accompagnateurs en montagne professionnels du village-club.

Nombre de participants: 20 au minimum, 45 au maximum.

Date: du samedi 9 septembre au samedi 16 septembre 2017

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage ou autobus (non encore défini).

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 6 jours de randonnée avec des dénivelées de 300 jusqu'à 800 m et de 3 à 6h00 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le samedi 9 septembre 2017 matin. Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée en fin d'après-midi.

Le programme des randonnées sera précisé ultérieurement. Les randonnées seront organisées en journée et demi-journée, avec chaque jour deux ou trois groupes de niveaux différents.

Retour le samedi 16 septembre au départ de LE MONT DORE après le petit déjeuner. Déjeuner en cours de route (à charge des participants). **Arrivée à BARBERAZ en fin de journée.**

HEBERGEMENT

VILLAGE-CLUB TOURISTRA: "LA PRADE HAUTE" à LE MONT DORE (63240).

Téléphone du centre de vacances: 04 73 65 00 96

Site internet: <http://www.touristravacances.com/village-vacances-ski-montdore-puy-du-sancy.html?saison=ete>

Le séjour est réservé en pension complète.

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à 395,00€ par personne sur la base de 30 personnes, en pension complète.

Ce prix pourra être révisé en plus ou en moins, en fonction de l'effectif participant.

Supplément pour chambre individuelle: 62,00 € pour la durée du séjour.

Ce prix comprend :

- * La pension complète, en chambre double, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Les repas de midi seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.
- * Les boissons aux repas.
 - * La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur.
 - * Les lits faits à l'arrivée et le ménage en fin de séjour.
 - * Le linge de toilette fourni par le centre.
 - * L'apéritif d'accueil le soir du 1er jour.
 - * L'animation de journée et de soirée.
 - * L'accès à l'espace forme (fermé le week-end).
 - * Les taxes de séjour.
 - * La cotisation "Immatriculation Tourisme".
 - * Le voyage A-R, jusque Le Mont Dore et les déplacements sur place basés sur le covoiturage ou bus. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous.

Ne sont pas compris:

- * Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement). Une proposition de contrat est disponible sur simple demande
- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 130,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 28 février 2017.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 28 février 2017. En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

PAIEMENTS

Acompte de 130,00 € à la préinscription.

Deuxième versement de 130,00 € avant le 30 avril 2017.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 135,00 € avant le 31 juillet 2017.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Option autobus: 5 heures de trajet.

Option voitures personnelles:

Distance : 320kms de BARBERAZ et 4h00 de trajet d'après Via Michelin, par Lyon, Clermont-Ferrand.
Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 65,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture).

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.
Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En cas de souscription du contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif, application des clauses du contrat.

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, du fait de la souscription d'un contrat d'assurance «groupe», garantissant l'annulation et l'interruption de séjour, aucune indemnité n'est due au prestataire, hormis une franchise de 30,00€ par dossier.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.
Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées au cours de la saison 2016-2017.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, la présidente de l'association T.L.C.
Chantal PILLET

Le Responsable d'activité
Pierre DIDIER-LAURENT

Le Responsable du séjour
Jean FLECHIER

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance «groupe» souscrit par l'organisateur auprès du prestataire, ou le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant.

La notice descriptive du village-club est disponible à l'adresse internet mentionnée ci-dessus, ou sera remise sous forme papier à la demande.

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 Centre d'information: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE: 913E – SIRET: 30358816400044